Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 035-213502743-20260402-D2026_022-DE

SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE (35)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 02/04/2026

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 0
Mode de scrutin : à main levée
Abstention : 0
Votants : 15
Pour : 15 Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-sept mars 2026, s'est réuni, en séance ordinaire sous la présidence de LEGENDRE Bertrand, Maire.

En exercice : LEGENDRE Bertrand, DELABARRE Sylviane, FELLOUS Frédéric, MARGUERITTE Valérie, BRUNET Thierry, BOURGET Patricia, VAUDIN Karine, JACOB Jean-Paul, PERIGNON Christophe, DUVAL Sabrina, BOUDOUYA Ali, MONTAUX Sylvie, OBLIN Pierre, LARCHER Julien, LEPEU Céline.

Absent(s):
Absent(s) excusé(s) :
MONTAUX Sylvie donne pouvoir à BOUDOUYA Ali.

Secrétaire de séance nommée : MARGUERITTE Valérie

2026-022 : CONVENTION DROIT D'OCCUPATION DE LIEUX COMMUNAUX

Rapporteur : Monsieur LEGENDRE Bertrand

Tout au long de l'année, des organismes fréquentent la bibliothèque. Afin d'assurer la sécurité des lieux et civile, il convient de procéder à une délibération autorisant le conseil municipal à ce que des organismes extérieurs puissent emprunter pour divers évènements les lieux suivants :

- Bibliothèque
- Salle des sports
- Salle du conseil municipal (bâtiment mairie)
- Atelier communal
- Tout autre bâtiment dans la limite de la validation du Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité :
VALIDE la présente délibération, avec aucune date de validité ;
AUTORISE le Maire à effectuer toute démarche administrative en lien avec le sujet.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique.

Pour copie conforme,

COMMUNE DE ST GERMAIN-SUR-ILLE
Ille-et-Vilaine